

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 18/07/2016 portant création de la mention Loisirs tous publics du BPJEPS, spécialité animateur,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 09/02/2024,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité animateur mention Loisirs tous publics est attribué aux personnes dont les noms suivent :

**Genre, nom et prénom
Date et lieu de naissance**

Monsieur	ARANCED	Peio
Monsieur	BALTHAM	Ilias
Madame	BARHYA	Ouidad
Madame	BEDUE	Maéva
Madame	BICHE	Léa
Madame	CAPAROS	Méline
Madame	CARVALHO	Elsa
Madame	CAZAUX	Ludivine
Madame	CHASSAGNE	Eva
Madame	CHERIF	Amandine
Monsieur	CHIMITS	Thibault
Madame	DARNIS	Léa
Monsieur	DEHAUT	Yanis
Madame	DESBORDES	Maurine
Madame	DUCLoux	Sabine
Monsieur	FAUCHER	Aubin
Madame	GAUTHIER	Alice
Monsieur	GENDRE-DESCRAMBES	Dylan
Monsieur	GREAUME	Johan

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Madame	GUILBERT	Lucie
Madame	HEURTEBIZE	Sarah
Madame	JOBIDON	Zoé
Madame	JOSSOMME	Gaëlle
Monsieur	LAHNOUN	Abdelkader
Monsieur	LALIZEL	Arnaud
Madame	LHEUREUX	Amélie
Monsieur	LOUSTALOT LAMAIGROSSE	Alexy
Madame	LUBERRIAGA	Angèle
Madame	MANGARD	Marie-Victorine
Madame	MARTIN	Céline
Monsieur	MERCADER	Florian
Madame	MILLOT	Fanny
Monsieur	MOMBOLLET	Michee
Madame	MUNOZ	Julie
Monsieur	PHILOUZE	Antoine
Madame	PINEL	Coline
Madame	PRIETO	Ludivine
Madame	RIBEIRO	Marion
Madame	ROELANDT	Joséphine
Madame	SANCHEZ	Léa
Monsieur	TANDY PAPON	Roméo
Madame	TOURAINÉ	Camille
Madame	TOUYAROU	Amaia
Madame	TRINCART	Célia
Monsieur	URCELAYETA	Benoit
Madame	VALETTE	Rachel
Madame	VAUTRINAT	Blandine
Madame	VAUTTIER	Jessica
Madame	VEY	Florence
Madame	VILLAIN	Leslie

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 09/02/2024

Pour la Rectrice de la région académique
Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités
Et par délégation,
La Conseillère d'animation sportive


Emmanuelle DJADJO